



Commune de
Juprelle

Note de synthèse du Conseil communal du mardi 25 janvier 2022 à 19h45

1. - Communications ;
2. - Modification du tracé de voirie – Retrait de la décision d'acquisition d'une emprise (60,87m²) à titre gratuit dans le cadre d'une demande en permis d'urbanisme, rue Basse voie à 4450 LANTIN – Retrait ;
Le Conseil est amené à retirer sa décision de retrait afin d'éviter toute éventuelle confusion. L'Arrêté ministériel du 18 juin 2018 prime sur la décision communale.
3. - Renouvellement de gestionnaire de réseau de distribution en électricité pour la Commune de Juprelle –
Décision ;
L'agrément en matière de GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution) est valable pour une période de 20 ans qui arrive à terme en 2023. Ces mandats doivent, par conséquent, être renouvelés pour une nouvelle période de 20 ans. Pour ce faire, il appartient au Gouvernement de désigner, après avis de la CWaPE et sur proposition de la Commune, le gestionnaire du réseau de distribution. RESA (seul GRD à s'être manifesté) ayant remis un dossier complet et dûment motivé, il est proposé au conseil de le désigner en qualité de gestionnaire du réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la commune de Juprelle pour les 20 années à venir.
4. - Renouvellement de gestionnaire de réseau de distribution en gaz pour la Commune de Juprelle –
Décision ;
L'agrément en matière de GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution) est valable pour une période de 20 ans qui arrive à terme en 2023. Ces mandats doivent, par conséquent, être renouvelés pour une nouvelle période de 20 ans. Pour ce faire, il appartient au Gouvernement de désigner, après avis de la CWaPE et sur proposition de la Commune, le gestionnaire du réseau de distribution. RESA (seul GRD à s'être manifesté) ayant remis un dossier complet et dûment motivé, il est proposé au conseil de le désigner en qualité de gestionnaire du réseau de distribution en gaz sur le territoire de la commune de Juprelle pour les 20 années à venir.
5. - Asbl « Les Petits d'Homme de Juprelle » – Contrat de bail – Décision ;
Il est proposé au conseil d'approuver un contrat de bail commercial destiné à la nouvelle asbl « Les Petits d'Homme de Juprelle ». Celui-ci remplace la convention de « commodat / prêt à usage » dont bénéficiait la précédente asbl « ACG Liège » dans le cadre de la gestion de la crèche communale.

6. - Patrimoine communal – Projet d’urbanisation « Pur.2021/001 » - Parcelle cadastrée A n°477a - Projet d’acquisition du lot n°13 – Décision ;
Il est proposé au conseil de se porter candidat acquéreur du lot 13 du futur projet immobilier situé à l’arrière de l’administration communale et dont la superficie est d’environ 600 m².
7. - Patrimoine communal - Véhicules communaux - Déclassement de 3 véhicules – Décision ;
Il est demandé au conseil de déclasser 3 véhicules (Citroën Berlingo, Renault Kangoo et bus IRISBUS RECREO) devenus vétustes et inutilisables.
8. - Patrimoine communal – Véhicule communal – Procédure de vente – Décision ;
Le conseil est amené à se positionner sur la procédure de vente d’un véhicule utilitaire déclassé.
9. - Marché de Travaux – Enduisage de voiries communales - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le conseil l’accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 72.600,00 €.
10. - Marché de Travaux - Réfection de la rue de la Vallée - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le conseil l’accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 61.170,64 €.
11. - Marché de Travaux – Rénovation de trottoirs Chaussée Brunehaut - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le conseil l’accepte, un marché sera passé en procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé à 33.565,10 €.
12. - Service Public de Wallonie – Centrale d’achat unique - Nouvelle convention d’adhésion et nouvelles règles de fonctionnement – Décision ;
Il est demandé au conseil de prendre connaissance de la nouvelle convention d’adhésion à la centrale d’achat du SPW SG et, s’il l’accepte, d’approuver la convention en question pour pouvoir bénéficier des services de la centrale.
13. - Sécurité routière – Marquage d’une bande de stationnement précédée d’une zone d’évitement striée du côté des habitations paires, du n° 18 au n° 30, de la Chaussée Brunehaut – Modification - Décision ;
Suite à quelques modifications apportées par le SPW dans les motivations légales de la délibération, le présent point est, à nouveau, présenté au conseil pour approbation.
14. - Sécurité routière – Création d’un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – Clos Mosan – Modification - Décision ;
Suite à quelques modifications apportées par le SPW dans les motivations légales de la délibération, le présent point est, à nouveau, présenté au conseil pour approbation.
15. - Environnement – Actions « Zéro Déchet » - Mandat à Intradel – Décision ;
*Intradel propose au conseil la mise en place de deux actions « zéro déchet » à destination des ménages, à savoir : 1) Poursuite de la campagne de sensibilisation aux langes lavables lancée en 2021.
2) Campagne de sensibilisation à l’eau du robinet.*

16. - Modification budgétaire n°1 de 2022 – Décision ;

Il s'agit de la première modification budgétaire du présent exercice que le Conseil doit approuver avant transmission aux autorités de tutelle.

HUIS CLOS